

<http://www.ujfp.org/spip.php?article251>



Fonctionnaire de defense ou commissaire politique ?

- L'UJFP en action - Communiqués de l'UJFP -

UJFP

Date de mise en ligne : mercredi 10 juin 2009

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Fonctionnaire de défense ou commissaire politique ?

Un chercheur membre de notre association nous a alertés sur la répression qui frappe un collègue, Vincent Geisser, chercheur au CNRS.

Vincent Geisser est un chercheur reconnu sur l'Islam. Il se trouve qu'il intervient publiquement pour dénoncer et surtout « déconstruire » les clichés sur l'Islam, source d'islamophobie. Notre propos n'est pas aujourd'hui de nous exprimer sur ses travaux mais sur le contrôle politique des chercheurs du CNRS.

Car, on ne le sait pas toujours, mais le CNRS a un FD, c'est à dire un « fonctionnaire de défense » dont on pourrait naïvement penser que sa fonction consiste avant tout à protéger les chercheurs et leurs recherches. Or, chargé de les évaluer politiquement, il se trouve qu'il suit les travaux de Vincent Geisser (et d'autres) depuis plusieurs années (inspections, pressions sur les instances du CNRS à différents niveaux territoriaux visant à limiter les activités scientifiques de V Geisser).

Aujourd'hui, sur initiative du haut fonctionnaire de défense du CNRS, V Geisser est convoqué devant une commission de discipline pour « manquement à l'obligation de réserve » qui s'impose aux fonctionnaires.

Au-delà des propos qui lui sont reprochés, la réserve à laquelle il serait tenu tient au contenu même de ses travaux dans sa spécialité.

En quoi un chercheur scientifique serait-il soumis à un quelconque devoir de réserve ? La seule obligation d'un chercheur est l'honnêteté intellectuelle. Les chercheurs comme les enseignants ne sont nullement des « fonctionnaires d'autorité » tenus à cet éventuel « devoir ».

En 2009, en France, sous la Présidence de Nicolas Sarkozy, un chercheur peut être convoqué en commission de discipline pour manquement à l'obligation de réserve.

Cette affaire n'est pas isolée, le même fonctionnaire chargé de la défense de chercher là où le Pouvoir ne veut pas que l'on cherche s'est inquiété auprès d'Olivier Roy, directeur de recherches au CNRS, du fait « qu'il traitait mieux l'islam que le christianisme ».

L'Union Juive Française pour la Paix, qui s'est donné pour but de lutter contre tous les racismes et toutes les discriminations, voit dans cette procédure engagée l'inquiétante montée d'une volonté de contrôle politique tatillon de la recherche.

L'UJFP dénonce cette chasse aux sorcières. Elle espère que l'ensemble de la communauté scientifique fera obstacle à cette dérive. Elle soutient la démarche du Collectif pour la sauvegarde de la liberté intellectuelle des chercheurs et enseignants-chercheurs de la fonction publique.

Le Bureau national de l'UJFP, le 10 juin 2009